

Grand débat national : et maintenant ?

Le "Grand débat national" est désormais clos, après que les conférences régionales réunissant des citoyens tirés au sort et les conférences nationales regroupant élus, partenaires sociaux et associations se soient tenues. L'UNSA a participé à ces dernières les 11 et 13 mars.

Elle y a fait valoir ses mandats, en relation avec le pacte social et écologique dont elle est signataire avec 18 autres organisations. Le processus de synthèse des centaines de milliers de contributions, collectives ou individuelles, qui devrait prendre un certain temps, devrait se mettre en marche pour aboutir à une restitution analytique.

Mais qu'en fera le gouvernement ? C'est cette question centrale qui est désormais posée. Certes, un débat parlementaire a été annoncé et c'est bien la moindre des choses.

Mais comment le gouvernement traitera-t-il la phase d'élaboration des conclusions politiques qui devront être tirées ? Entendra-t-il l'appel à plus de justice sociale ? Mettra-t-il en place, dans ce cadre, une politique cohérente et juste pour juguler le réchauffement climatique et protéger l'environnement ?

S'engagera-t-il dans une phase de co-construction, fera-t-il plus de place à la démocratie consultative ou maintiendra-t-il sa gestion en solo ?

Pour l'UNSA, ces questionnements sont désormais sur la table. De la façon dont le gouvernement y répondra, dépendra la sortie ou au contraire l'approfondissement de la crise démocratique, sociale et écologique dans lequel le pays est enfoncé.

Succès des marches pour le climat !

L'UNSA avait soutenu les appels aux marches pour le climat. Celles du 15 mars ont permis l'irruption sur la scène publique des jeunes Français qui, répondant à l'appel de la jeune suédoise Greta Thunberg, refusent de voir sacrifier leur avenir faute de politique énergétique pour contre-carrer la mise en danger de l'environnement.

Avec celles du 16 mars, en réunissant des centaines de milliers de citoyens en France mais aussi dans de nombreux autres pays, autour des associations soutenues par les syndicats, démonstration aura été faite que la demande de politiques écologiques et sociales à la hauteur de l'enjeu climatique va croissante et est désormais en mesure de s'affirmer.

Cet enjeu est désormais central et le gouvernement serait bien inspiré d'en tirer toutes les conclusions via la fenêtre ouverte par le grand débat.

L'UNSA Fonction Publique vent debout contre le projet de loi de « transformation de la Fonction Publique » !

Lors du Conseil Commun de la Fonction Publique du 15 mars 2019, l'UNSA a défendu plus de 100 amendements et propositions pendant 14 heures de débat.

Devant l'obstination du gouvernement à maintenir son cap, au détriment des agents et des services publics, l'UNSA a voté contre ce texte qui ouvre la porte à la réduction des droits des agents publics, à l'arbitraire dans leur gestion, à des licenciements et des privatisations.

Depuis un an, le gouvernement se targue d'avoir organisé plus de 50 réunions mais il n'a pas pris en compte les observations, propositions, arguments ni revendications des organisations syndicales pour rédiger son projet de loi. De plus, son texte comporte des dispositions jamais évoquées au préalable comme la rupture conventionnelle pour les contractuels et les fonctionnaires ou le détachement d'office en cas de privatisation d'un service.

L'UNSA a dénoncé l'importation dans la Fonction publique de dispositifs issus du secteur privé sans que les garde-fous associés (inspection du travail, prime de départ non remboursable, justice prud'homale) soient eux-mêmes transposés.

L'UNSA a demandé en vain au gouvernement de conserver les dispositifs de gestion transparents qui ont fait leurs preuves et qui, dans le cadre du dialogue social, régulent les liens entre les employeurs publics et les agents, à savoir les Comités hygiène sécurité et condition de travail (CHSCT) qui contribuent à la protection de la santé au travail et les Commissions administratives paritaires (CAP) qui examinent les décisions individuelles liées à la carrière des agents.

L'UNSA déplore que seulement 10% de ses amendements ont été retenus par le gouvernement. Ni l'amélioration des carrières, ni la revalorisation des rémunérations obligatoires à minima de l'inflation, ni même le « droit à déconnexion » pourtant existant dans le privé n'ont été intégrés dans le projet de loi !

L'UNSA a arraché la possibilité de se faire accompagner par un conseiller syndical en cas de rupture conventionnelle, ou en cas de recours sur certains aspects de sa carrière.

Elle a aussi obtenu une durée minimale et une indemnité en cas de rupture d'un contrat de mission avant son terme et l'abaissement du seuil à 20 000 habitants pour les collectivités qui seront tenues de mettre en place un plan d'actions sur l'égalité professionnelle.

Sur le fond du projet, alors que le grand débat national n'a pas livré ses conclusions, l'UNSA rejette de telles modifications qui pourraient conduire à une Fonction publique sans statut. A terme, c'est donc la protection des citoyens qui est en jeu.

Face à cette offensive sans précédent, **l'UNSA Fonction Publique appelle les agents publics à se mobiliser le 27 mars dans chaque département afin d'interpeller le gouvernement.**

Lire le communiqué sur le site de l'UNSA-FP :

<https://www.unsa-fp.org/?L-UNSA-Fonction-Publique-vent-debout-contre-le-projet-de-loi-de-transformation>

L'UNSA auditionnée à l'Assemblée nationale par le groupe de travail sur la réforme des retraites

La commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale a mis en place un groupe de travail sur la réforme des retraites.

C'est dans ce cadre que les députés ont décidé d'entendre les représentants des organisations syndicales de salariés.

Luc Berille, Secrétaire général et Dominique Corona, Secrétaire national en charge de la protection sociale y ont représenté l'UNSA.

Cette réunion a permis à notre organisation de rappeler les revendications que nous portons auprès du Haut-Commissaire en charge de la réforme des retraites.

L'UNSA reçue par la ministre des Solidarités et de la Santé

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a reçu le 18 mars une délégation de l'UNSA conduite par son Secrétaire Général, Luc Bérille. Ont été évoqués les sujets d'actualité: projet de loi Santé, rapport sur les indemnités journalières, la future loi sur la perte d'autonomie, la Santé au travail et, bien sûr, la réforme des retraites.

L'UNSA a fait part de ses propositions, interrogations et remarques sur l'ensemble de ses dossiers.

Une nouvelle Secrétaire générale pour le Syndicat autonome des personnels chargés de l'agriculture (SAP-MA)

Le conseil syndical du SAP-MA réuni les 13 et 14 mars a élu Emilie Cerisier au poste de Secrétaire générale de ce syndicat. Pierre Mercier devient Secrétaire général adjoint.

Le Mag 199 est paru !

Envie de le lire ?

<http://mag.unsa.info/199/>

Envie de s'abonner ?

C'est simple :

<http://www.unsa.org/mag/abonnement/>

Imprimez, signez et envoyez à :

UNSA Magazine abonnements
21 rue Jules Ferry - 93177 Bagnolet cedex

Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous !

Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou :
Pascal.Priou@unsa.org

Édito Objectif Rennes !

Agenda

L'UNSA dans les médias

Ils ou elles font l'UNSA

Nouvelles sections syndicales, résultats électoraux
UNSA Korian – UNSA Hôpital psychiatrique Sainte-Marie Clermont Ferrand

Activités nationales

Contribution de l'UNSA au Grand débat
Le Grand débat : l'UNSA participe
L'UNSA en congrès et en photos

Dossier

Les addictions à l'alcool et au tabac

Fonction publique, services publics

Le projet de loi Fonction publique
Projet de loi : Questions à Luc Farré

Europe et international
Égalité femmes/hommes

Juridique

Contrats de plateformes juridiques
Harcèlement moral et rupture conventionnelle

IRP

Prévenir le harcèlement sexuel et le sexisme au travail

Culture et société

3 questions à Magali Lafourcade (Secrétaire générale CNCDH)
Cabu, une vie de dessinateur
Toutânkhamon, le trésor du pharaon
Le syndrome de Garcin

Développement durable

Transition écologique : la contribution de l'UNSA